

Créé en 1972, le Pôle Danse fait partie du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon depuis 2004.

Un bâtiment du XIV^{ème} siècle entièrement rénové, situé au pied du Palais des Papes, abrite une structure comprenant quatre grands studios dont trois de plus de 200 m², sonorisés et équipés de vidéo.

Dès leur inscription, les élèves bénéficient d'un enseignement artistique et scolaire complet. L'aboutissement de tous ces efforts débouchera pour certains vers une carrière ou une formation pluridisciplinaire favorisant l'épanouissement dans d'autres domaines professionnels. Le Pôle Danse du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon a formé de nombreux danseurs professionnels qui travaillent dans des compagnies en France et surtout à l'étranger.

Renseignements et date limite de dépôt des dossiers complets
jusqu'au 6 avril 2023 pour l'entrée au collège
et jusqu'au 27 avril 2023 pour l'entrée au lycée
ou Cycle à Orientation Professionnelle
Conservatoire du Grand Avignon
Pôle Danse

20, rue Ferruce - 84000 Avignon
04 32 44 46 95
conservatoire.danse@grandavignon.fr
www.grandavignon.fr

**grand
avignon**
communauté d'agglomération

Création-conception : Direction de la communication du Grand Avignon



CONSERVATOIRE
GRAND AVIGNON

Auditions
2023
8 avril et 29 avril



**grand
avignon**
communauté d'agglomération

L'ENSEIGNEMENT

Le Pôle Danse du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon offre un enseignement de la danse pluridisciplinaire et une formation complète vers un parcours professionnel :

- Pratique de la danse classique, contemporaine, jazz, hip hop ;
- Ateliers chorégraphiques : improvisation, composition, répertoire ;
- Cours spécifiques garçons ;
- Département Comédie Musicale : Chant et technique vocale, jeu théâtral, danse ;
- Formation musicale spécifique pour les danseurs, anatomie et culture chorégraphique ;
- Mise en situation scénique régulière ;
- Développement des compétences culturelles au moyen de films, spectacles, expositions et mise en contact avec le milieu artistique.



Les cursus sont proposés en horaires aménagés à partir du collège et aménagement d'horaires pour le lycée en partenariat avec la Cité Scolaire Frédéric Mistral, établissement public. BAC : 2nd – Bac général et technologie. 1^{ère} et Terminale – Bac général avec 11 enseignements de spécialité. Les élèves sont accueillis en internat, demi-pension ou externat. L'établissement se distingue par le volume horaire proposé en danse. Un autre cursus est établi en partenariat avec l'Université, il s'agit des Licences parcours Conservatoire (Anglais, Espagnol, Italien et Lettres Modernes).

Tout au long du parcours, une évaluation formative est mise en place afin que l'élève puisse mieux situer sa progression personnelle et mesurer ses résultats étape par étape. L'émission d'un bulletin trimestriel permet aux familles de suivre l'évolution de leur enfant. Des rencontres avec les parents sont organisées afin d'établir une réelle communication.

ÉVALUATIONS INTRA CYCLE ET EXAMEN EN FIN DE CHAQUE CYCLE.

À partir de la dernière année du second cycle, le choix est fait d'une discipline dominante en danse, la pratique des autres restant obligatoire. Les évaluations de fin d'année permettent le changement de niveau à l'intérieur d'un cycle et le passage dans le cycle suivant. Elles se déroulent sur scène devant un jury de professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique.

Deux parcours sont possibles :

- Dans la perspective d'une pratique amateur vers un Certificat de Fin d'Études Chorégraphiques ;
- Dans l'optique d'une carrière professionnelle vers un Diplôme d'Études Chorégraphiques.



CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE

À l'issue du 3^{ème} cycle spécialisé, il est possible d'intégrer le Cycle à Orientation Professionnelle en danse classique, jazz, contemporain et hip-hop. Réservé aux danseurs dégagés des obligations scolaires et qui souhaitent se consacrer exclusivement à la pratique chorégraphique. L'âge maximum est de 22 ans. Les élèves travaillent avec des professeurs et chorégraphes invités et bénéficient de pratique scénique fréquente. Le Pôle Danse collabore avec le Centre de Développement National Chorégraphique "Les Hivernales" et l'Opéra Grand Avignon (participation dans le cadre de spectacles). Des échanges avec d'autres structures d'enseignement sont organisés. Les élèves sont préparés aux auditions pour les cellules d'insertion professionnelle et compagnies.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Une équipe pédagogique de grande expérience artistique au service de la transmission et de la création :

- 7 professeurs de danse classique : Agathe CLEMENT, Géraldine MESLIER, Laurence RICTE, Aurélie SCHAEFER, Valérie YVARS, Ilia BÉLITCHKOV, Carlos MÉDINA
 - 3 professeurs de danse jazz : Carole ALEXANDRE, Fanny BERNARD, David DERROS
 - 2 professeurs de danse contemporaine : Marie-Pierre RÉMY et Diane SOUBEYRE
 - 2 professeurs invités en danse hip hop : Yoann BONDOLI, Cédric CARBONARO
 - 2 professeurs d'U.V théoriques : Carole ALEXANDRE, Caroline ROMEUR
 - 1 professeur de formation musicale : Nathalie FONS
 - 8 musiciens accompagnateurs - pianistes et percussionnistes : Christine GIGOI, Maxime BUATIER, Stéphane CAVENE, Laurent FABRE, Sylvain SOURET, Olivier VICEDO, David WALTERS, Charles PINATEL
- Des professeurs et chorégraphes invités rejoignent ponctuellement l'équipe pédagogique.

Direction du Conservatoire à Rayonnement Régional : Jérôme CHRÉTIEN
Directeur Adjoint chargé du Pôle Danse : Thierry BOYER

CONCOURS D'ENTRÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

À TOUTES ÉTAPES DU CURSUS, IL EST POSSIBLE D'INTÉGRER L'ÉTABLISSEMENT APRÈS UNE AUDITION

- Samedi 8 avril 2023 pour les danseurs des classes Danse Études du Collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} (Classique, jazz, contemporain) ;
- Samedi 29 avril 2023 pour les danseurs des classes Danse Études du lycée de la 2nd à la Terminale et Cycle à Orientation Professionnelle (Classique, jazz, contemporain, hip hop) ;
- Le jury composé de l'équipe pédagogique du Pôle Danse appréciera les qualités techniques et artistiques du candidat ainsi que sa maturité, sa motivation et ses capacités d'adaptation aux diverses techniques proposées.

RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION À L'AUDITION

Une demande doit être faite par mail à catherine.yvars@grandavignon.fr ou par téléphone 04 32 44 46 95

En indiquant le nom, prénom du candidat, l'adresse postale, coordonnées téléphoniques, adresse mail, la classe scolaire actuelle.

Il sera adressé au candidat : un dossier à compléter, la convocation à l'audition indiquant l'heure de passage et le déroulement de l'audition.

Date limite de dépôt de dossier :

le 6 avril 2023 pour le collège – 27 avril 2023 pour le lycée et le Cycle à Orientation Professionnelle.

Ce dossier doit être adressé à :

Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon – Pôle Danse
20 rue Ferruce – 84000 Avignon

Les frais de scolarité varient en fonction du lieu d'habitation et du quotient familial.